

# RÉFORME DES CHAMPIONNATS DE FRANCE, LE JUDO POUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES, POUR TOUS.

Les clubs des territoires engagés dans les compétitions par équipes, de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>e</sup> Division genrée, de la JUDO PRO LEAGUE mixte saluent la réforme du Championnat de France et son impact positif sur le développement du judo partout en France.

Alors que la réforme du Championnat de France par équipes suscite des débats, nous, les clubs, souhaitons exprimer notre soutien aux propositions de réformes des compétitions nationales par équipes, de FRANCE JUDO. Cette évolution des compétitions par équipes est une opportunité historique pour le développement du judo de haut niveau sur l'ensemble du territoire français.

## Une réforme qui renforce les clubs formateurs

Depuis trop longtemps, **les clubs ont vu leurs meilleurs judokas, formés avec patience et engagement, être systématiquement recrutés par les grandes structures parisiennes.** Cette dynamique déséquilibrée affaiblissait nos clubs et limitait notre capacité à développer un projet sportif ambitieux sur le long terme.

Grâce à cette réforme, **nous pouvons offrir à nos athlètes des perspectives d'évolution au plus haut niveau sans qu'ils aient à quitter leur club formateur** trop tôt. Cela contribue à préserver l'identité locale du judo français, en permettant aux clubs de continuer à exister et à rivaliser équitablement.

## La création de la licence « équipes » : une ouverture vers un judo d'élite plus équilibré.

La réforme ne limite pas l'accès au plus haut niveau, mais le diversifie. La Judo Pro League (équipes mixtes - JPL) qui devient le championnat de France par équipes mixtes 1<sup>re</sup> division offre un cadre structuré et ambitieux pour professionnaliser le judo français, tout en maintenant des opportunités d'accession pour les clubs performants.

De plus, **la création d'un championnat par équipes mixtes favorise l'inclusivité et reflète les valeurs modernes du judo**, tout en garantissant un spectacle sportif de haut niveau. Cette transformation ne remet pas en cause notre histoire, elle l'adapte aux réalités actuelles pour assurer la pérennité et le développement du judo français, c'est pourquoi la réforme prévoit le maintien de la compétition genrée.

../...

## Chacun des clubs a sa compétition nationale !

Chacun peut s'engager dans la filière qui lui convient entre genré et mixte. Sachant que seule la filière mixte permet dorénavant la qualification à la coupe d'Europe (Champions League).

## Un modèle économique renforcé pour tous !

Loin de fragiliser l'économie des clubs, la réforme permet de valoriser davantage les structures locales, en mettant en avant les clubs qui investissent dans la formation et la performance. Avec un système plus structuré et mieux exposé, les opportunités de partenariats et de financements seront plus équilibrées entre tous les territoires.

## Une réforme nécessaire pour l'avenir du judo français.

Cette réforme représente une avancée vers un judo plus structuré, plus attractif et plus équitable pour l'ensemble des clubs français où chacun à le choix de trouver sa filière qui lui convient.

**Nous appelons donc la FFJDA à poursuivre cette dynamique et encourageons les clubs à se saisir de ces nouvelles opportunités pour le développement du judo sur tous les territoires.**

**L'évolution des championnats de France proposée par France judo permet de représenter l'ensemble des territoires français et non pas se limiter à la région parisienne. Le final four de la JPL en est le meilleur exemple avec trois clubs de province : avec Orléans, Nice et Auxerre, 3 clubs issus de la province !**

### Les premiers clubs signataires :

- Auxerre Judo
- Dojo Beglais
- Dojo Nantais
- JC Chilly-Mazarin Morangis
- JC Villeneuve les avignons
- Juneville Marnaval Grand est
- Judo des Hautes de France
- Judo Nice Metropole
- Judo club Venelois
- Montpellier Judo Olympic
- OM Judo
- US Orléans Judo

### Contacts presse :

Mohamed Otmane  
06 09 97 33 65  
otmane.conseil@gmail.com